



Date de la convocation vendredi 19 février 2021

DCC 808/02/2021

**Extrait des délibérations du  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du jeudi 25 février 2021**

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président

Élus : 38 - En fonction : 38 - Présents/représentés : 38

**Présents ou représentés 38**

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, RODRIGUEZ Nicolas, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, OSTER Patrick (suppléant de INGWILLER Bernard), PFISTER Georges, MEYER-GARCIA Michèle, LUTZ Christophe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, LEHMANN Marie-Paule, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, HATT René, STEINMETZ Gilbert (suppléant de ADAM Raphaël), FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc

**Dont pouvoirs 06**

HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), DETTLING Philippe (à KRAEHN-DURR Carine), GILLIG Anne (à KAUFFMANN Jean-Luc), RIEHL Bernard (à ERNEWEIN Véronique), WENDLING Marc (à ECKART Jean-Luc), KOESSLER Michèle (à ECKART Jean-Luc)

**Absents excusés 00**

**Secrétaire de séance** M. PFISTER Georges, Maire de Hochfelden

7. Finances Locales

7.1 - Décisions budgétaires

**Approbation des Comptes de Gestion 2020**

**Au vu** des Comptes de Gestion présentés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020,

**Considérant** que les opérations comptables ont été exactement décrites,

**Statuant** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020,

**Statuant** sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections du Budget Principal et des Budgets Annexes,

**Statuant** sur la comptabilité des valeurs inactives.

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

➤ **CONSTATE** la parfaite concordance des Comptes de Gestion 2020 :

- Budget Principal,
- Budget Annexe Ordures Ménagères,
- Budget Annexe Scolaire,
- Budget Annexe Zone d'Activités de Wilwisheim,
- Budget Annexe Zone d'Activités de Mittelhausen.

➤ **DÉCLARE** que les Comptes de Gestion dressés pour l'exercice 2020 par le Receveur Municipal, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

**Vote à l'unanimité**

Suivent les signatures au registre  
de tous les membres présents.

Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire le **04 MARS 2021**

Le Président





Date de la convocation vendredi 19 février 2021

DCC 809/02/2021

**Extrait des délibérations du  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du jeudi 25 février 2021**

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président  
Élus : 38 - En fonction : 38 - Présents/représentés : 38

**Présents ou représentés 38**

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, RODRIGUEZ Nicolas, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, OSTER Patrick (suppléant de INGWILLER Bernard), PFISTER Georges, MEYER-GARCIA Michèle, LUTZ Christophe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, LEHMANN Marie-Paule, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, HATT René, STEINMETZ Gilbert (suppléant de ADAM Raphaël), FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc

**Dont pouvoirs 06**

HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), DETTLING Philippe (à KRAEHN-DURR Carine), GILLIG Anne (à KAUFFMANN Jean-Luc), RIBHL Bernard (à ERNEWEIN Véronique), WENDLING Marc (à ECKART Jean-Luc), KOESSLER Michèle (à ECKART Jean-Luc)

**Absents excusés 00**

**Secrétaire de séance** M. PFISTER Georges, Maire de Hochfelden

7. Finances Locales

7.1 - Décisions budgétaires

**Approbation du Compte Administratif Principal 2020**

La balance du Compte Administratif Principal 2020 se présente comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE	
Fonctionnement	6 243 348,15 €	6 933 949,48 €	690 601,33 €	Excédent
Investissement	1 823 294,09 €	1 401 879,01 €	421 415,08 €	Déficit
Balance générale			269 186,25 €	Excédent global

**Le Conseil de Communauté,**

VU la lecture et l'analyse du Compte Administratif 2020 du Budget Principal,

VU les pièces justificatives produites,

VU les résultats d'exploitation par services.

**Et après en avoir délibéré,**

- **PREND ACTE** que le déficit du Budget Annexe Scolaire est supporté par le Budget Principal pour un montant de 1 082 432,16 €, ce dernier a fait l'objet d'un rattachement de charges à l'exercice 2020.
- **APPROUVE** le Compte Administratif Principal de l'exercice 2020, conformément aux résultats énoncés ci-dessus.

Article 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté »	421 415,08 €
Article 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés »	421 415,08 €
Article 002 « Résultat de fonctionnement reporté »	269 186,25 €

- **PREND ACTE** des restes à réaliser 2021, en dépenses d'investissement : 1 530 594,00 € et en recettes 4 760,00 €.

**Le Président quitte la salle pour le vote**  
**Vote à l'unanimité**

Suivent les signatures au registre  
de tous les membres présents.  
Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire le **04 MARS 2021**

Le Président



A handwritten signature in black ink, written over the official stamp.



Date de la convocation vendredi 19 février 2021

DCC 810/02/2021

Extrait des délibérations du  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 25 février 2021

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président  
Élus : 38 - En fonction : 38 - Présents/représentés : 38

**Présents ou représentés 38**

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, RODRIGUEZ Nicolas, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, OSTER Patrick (suppléant de INGWILLER Bernard), PFISTER Georges, MEYER-GARCIA Michèle, LUTZ Christophe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, LEHMANN Marie-Paule, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, HATT René, STEINMETZ Gilbert (suppléant de ADAM Raphaël), FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc

**Dont pouvoirs 06**

HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), DETTLING Philippe (à KRAEHN-DURR Carine), GILLIG Anne (à KAUFFMANN Jean-Luc), RIEHL Bernard (à ERNEWEIN Véronique), WENDLING Marc (à ECKART Jean-Luc), KOESSLER Michèle (à ECKART Jean-Luc)

**Absents excusés 00**

Secrétaire de séance M. PFISTER Georges, Maire de Hochfelden

7. Finances Locales

7.1 - Décisions budgétaires

**Approbation du Compte Administratif Annexe Ordures Ménagères 2020**

La balance du Compte Administratif 2020 du Budget Annexe des Ordures Ménagères se présente comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE	
Fonctionnement	1 104 243,93 €	2 810 393,58 €	1 706 149,65 €	Excédent
Investissement	179 809,35 €	250 387,45 €	70 578,10 €	Excédent
Balance générale			1 776 727,75 €	Excédent global

**Le Conseil de Communauté,**

VU la lecture et l'analyse du Compte Administratif 2020 du Budget Annexe des Ordures Ménagères,

VU les pièces justificatives produites et les explications aux différentes interrogations,

VU les résultats d'exploitation.

**Et après en avoir délibéré,**

- **APPROUVE** le Compte Administratif du Budget Annexe des Ordures Ménagères, de l'exercice 2020, conformément aux résultats énoncés ci-dessus.
- **DÉCIDE** l'affectation des résultats 2020 comme suit :  
Article 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » 70 578,10 €  
Article 1068 « Affectation en réserve » 900 000,00 €  
Article 002 « Résultat de fonctionnement reporté » 806 149,65 €
- **PREND ACTE** des restes à réaliser 2021, en dépenses d'investissement : 110 000,00 €

**Le Président quitte la salle pour le vote**

**Vote à l'unanimité**

Suivent les signatures au registre  
de tous les membres présents.

Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire le **04 MARS 2021**

Le Président





Date de la convocation vendredi 19 février 2021

DCC 811/02/2021

**Extrait des délibérations du  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du jeudi 25 février 2021**

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président

Élus : 38 - En fonction : 38 - Présents/représentés : 38

**Présents ou représentés 38**

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, RODRIGUEZ Nicolas, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, OSTER Patrick (suppléant de INGWILLER Bernard), PFISTER Georges, MEYER-GARCIA Michèle, LUTZ Christophe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, LEHMANN Marie-Paule, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, HATT René, STEINMETZ Gilbert (suppléant de ADAM Raphaël), FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc

**Dont pouvoirs 06**

HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), DETTLING Philippe (à KRAEHN-DURR Carine), GILLIG Anne (à KAUFFMANN Jean-Luc), RIEHL Bernard (à ERNEWEIN Véronique), WENDLING Marc (à ECKART Jean-Luc), KOESSLER Michèle (à ECKART Jean-Luc)

**Absents excusés 00**

**Secrétaire de séance** M. PFISTER Georges, Maire de Hochfelden

7. Finances Locales

7.1 - Décisions budgétaires

**Approbation du Compte Administratif Annexe Scolaire 2020**

Le Président précise que la prise en charge du déficit de fonctionnement par le Budget Principal d'un montant de 1 082 432,16 € a fait l'objet d'un rattachement de produit en 2020.

La balance du Compte Administratif 2020 du Budget Annexe Scolaire se présente ainsi comme suit :

	<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>SOLDE</b>	
<b>Fonctionnement</b>	2 057 879,78 €	2 057 879,78 €	0,00 €	
<b>Investissement</b>	708 926,25 €	1 044 822,91 €	335 896,66 €	Excédent
<b>Balance générale</b>			<b>335 896,66 €</b>	<b>Excédent global</b>

**Le Conseil de Communauté,**

VU la lecture et l'analyse du Compte Administratif 2020 du Budget Annexe Scolaire ;

VU les pièces justificatives produites et les explications aux différentes interrogations ;

VU les résultats d'exploitation ;

VU l'arrêté Préfectoral de dissolution du SIVU du Groupe Scolaire Sud du Pays de la Zorn du 20 décembre 2020 et son article 2 indiquant le transfert des résultats d'investissement à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn ;

VU le déficit d'investissement CA 2019 du SIVU du Groupe Scolaire Sud du Pays de la Zorn s'élevant à 889 056,94 € ;

**Et après en avoir délibéré,**

➤ **APPROUVE** le Compte Administratif du Budget Annexe Scolaire, de l'exercice 2020, conformément aux résultats énoncés ci-dessus.

➤ **DÉCIDE** l'affectation des résultats 2020 comme suit :

**Article 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » 553 160,28 €**

Soit l'excédent d'investissement 2020 (335 896,66 €) moins le déficit du SIVU du Groupe Scolaire Sud repris suite à l'arrêté Préfectoral (889 056,94 €).

➤ **DIT** que les écritures comptables entre Budget Principal et Budget Annexe Scolaire seront effectuées dès l'approbation des Comptes Administratifs.

**Le Président quitte la salle pour le vote**


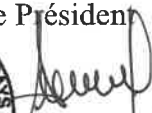
**Vote à l'unanimité**

Suivent les signatures au registre  
de tous les membres présents.

Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire le **04 MARS 2021**

Le Président





Date de la convocation vendredi 19 février 2021

DCC 812/02/2021

**Extrait des délibérations du  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du jeudi 25 février 2021**

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président

Élus : 38 - En fonction : 38 - Présents/représentés : 38

**Présents ou représentés 38**

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, RODRIGUEZ Nicolas, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, OSTER Patrick (suppléant de INGWILLER Bernard), PFISTER Georges, MEYER-GARCIA Michèle, LUTZ Christophe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, LEHMANN Marie-Paule, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, HATT René, STEINMETZ Gilbert (suppléant de ADAM Raphaël), FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc

**Dont pouvoirs 06**

HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), DETTLING Philippe (à KRAEHN-DURR Carine), GILLIG Anne (à KAUFFMANN Jean-Luc), RIEHL Bernard (à ERNEWEIN Véronique), WENDLING Marc (à ECKART Jean-Luc), KOESSLER Michèle (à ECKART Jean-Luc)

**Absents excusés 00**

**Secrétaire de séance** M. PFISTER Georges, Maire de Hochfelden

7. Finances Locales

7.1 - Décisions budgétaires

**Approbation du Compte Administratif Annexe Zone d'Activités de Wilwisheim 2020**

La balance du Compte Administratif 2020 du Budget Annexe Zone d'Activités de Wilwisheim se présente comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE	
Fonctionnement	544 770,58 €	621 456,58 €	76 686,00 €	Excédent
Investissement	545 556,58 €	0,00 €	545 556,58 €	Déficit
Balance générale			468 870,58 €	Déficit global

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** la lecture et l'analyse du Compte Administratif 2020 du Budget Annexe Zone d'Activités de Wilwisheim,

**VU** les pièces justificatives produites et les explications aux différentes interrogations,

**VU** les résultats d'exploitation.

**Et après en avoir délibéré,**

➤ **APPROUVE** le Compte Administratif du Budget Annexe Zone d'Activités de Wilwisheim, de l'exercice 2020, conformément aux résultats énoncés ci-dessus.

➤ **DÉCIDE** l'affectation des résultats 2020 comme suit :

Article 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » 545 556,58 €

Article 002 « Résultat de fonctionnement reporté » 76 686,00 €

**Le Président quitte la salle pour le vote**

**Vote à l'unanimité**

Suivent les signatures au registre  
de tous les membres présents.

Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire le **04 MARS 2021**

Le Président



Date de la convocation vendredi 19 février 2021

**DCC 813/02/2021B**

**ANNULE ET REMPLACE  
DCC 813/02/2021 ENVOYEE  
LE 04/03/2021**

**Extrait des délibérations du  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du jeudi 25 février 2021**

Sous la présidence de Monsieur Bernard  
FREUND, Président

Élus : 38 - En fonction : 38 - Présents/représentés : 38

**Présents ou représentés 38**

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, RODRIGUEZ Nicolas, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, OSTER Patrick (suppléant de INGWILLER Bernard), PFISTER Georges, MEYER-GARCIA Michèle, LUTZ Christophe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, LEHMANN Marie-Paule, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, HATT René, STEINMETZ Gilbert (suppléant de ADAM Raphaël), FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc

**Dont pouvoirs 06**

HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), DETTLING Philippe (à KRAEHN-DURR Carine), GILLIG Anne (à KAUFFMANN Jean-Luc), RIEHL Bernard (à ERNEWEIN Véronique), WENDLING Marc (à ECKART Jean-Luc), KOESSLER Michèle (à ECKART Jean-Luc)

**Absents excusés 00**

Secrétaire de séance M. PFISTER Georges, Maire de Hochfelden

**7. Finances Locales**

**7.1 - Décisions budgétaires**

**Approbation du Compte Administratif Annexe Zone d'Activités de Mittelhausen 2020**

La balance du Compte Administratif 2020 du Budget Annexe Zone d'Activités de Mittelhausen se présente comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE	
<b>Fonctionnement</b>	3 572,00 €	3 572,00 €	0,00 €	Déficit
<b>Investissement</b>	3572,00 €	0,00 €	- 3572,00 €	
<b>Balance générale</b>			<b>3 572,00 €</b>	<b>Déficit global</b>

**Le Conseil de Communauté,**

VU la lecture et l'analyse du Compte Administratif 2020 du Budget Annexe Zone d'Activités de Mittelhausen,  
VU les pièces justificatives produites et les explications aux différentes interrogations,  
VU les résultats d'exploitation.

**Et après en avoir délibéré,**

- **APPROUVE** le Compte Administratif du Budget Annexe Zone d'Activités de Mittelhausen, de l'exercice 2020, conformément aux résultats énoncés ci-dessus.

- **DÉCIDE** l'affectation des résultats 2020 comme suit :

Article 001 « déficit d'investissement reporté » 3 572,00 €

**Vote à l'unanimité**

Suivent les signatures au registre  
de tous les membres présents.

Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire le **09 MARS 2021**

Le Président







Date de la convocation vendredi 19 février 2021

DCC 814/02/2021

## Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 25 février 2021

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président

Élus : 38 - En fonction : 38 - Présents/représentés : 38

**Présents ou représentés 38**

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, RODRIGUEZ Nicolas, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, OSTER Patrick (suppléant de INGWILLER Bernard), PFISTER Georges, MEYER-GARCIA Michèle, LUTZ Christophe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, LEHMANN Marie-Paule, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, HATT René, STEINMETZ Gilbert (suppléant de ADAM Raphaël), FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc

**Dont pouvoirs 06**

HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), DETTLING Philippe (à KRAEHN-DURR Carine), GILLIG Anne (à KAUFFMANN Jean-Luc), RIEHL Bernard (à ERNEWEIN Véronique), WENDLING Marc (à ECKART Jean-Luc), KOESSLER Michèle (à ECKART Jean-Luc)

**Absents excusés 00**

**Secrétaire de séance** M. PFISTER Georges, Maire de Hochfelden

### 7. Finances Locales

#### 7.10 - Divers

### Débat d'orientation budgétaire 2021

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités. Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative au sein de l'assemblée délibérante en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière, préalablement au vote du budget primitif.

Le Président a fait le rapport d'activités 2020 et a présenté les principales dépenses en fonctionnement et en investissement. Il a souligné les éléments essentiels du Budget Principal et des Budgets Annexes 2021, à savoir :

#### Budget Principal

##### Fonctionnement :

Le Président, appuyé de son Vice-Président chargé des Finances, souligne que les charges de fonctionnement ont considérablement augmenté ces dernières années compte tenu des nouvelles compétences (GEMAPI, PLUi, tiers-lieux, pistes cyclables, tourisme, mutualisation des moyens, etc...) et de l'augmentation des diverses contributions qui s'y sont rattachées.

Ils précisent en particulier que ces transferts et augmentations de charges n'ont pas tous fait l'objet de compensations financières. Ils proposent donc de réviser la participation des Communes, de discuter lors d'une séance de travail des orientations en matière de taux de fiscalité et de contributions des Communes et des tiers par rapport aux services rendus par les Services de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.

À première vue, nos finances ne sont pas inquiétantes mais les réformes fiscales tendent à diminuer l'autofinancement de notre EPCI. En conséquence, il y a lieu d'anticiper par de nouvelles recettes ou des transferts de charges pour assurer nos équilibres financiers ultérieurs.

## Le programme d'investissements :

- Achèvement du Hall Sportif à Wickersheim,
- Construction du Groupe Scolaire intercommunal et accueil périscolaire à Alteckendorf,
- Engagement du Groupe Scolaire intercommunal et accueil périscolaire à Schwindratzheim,
- Poursuite de l'étude programmation sur Hochfelden,
- Projet de rénovation du Centre Aquatique Atoo-o,
- Poursuite du dossier administratif et des acquisitions foncières sur la ZAC de Hochfelden,
- Diverses maintenances de bâtiments dont la Communauté de Communes est propriétaire,
- Études et travaux sur programme GEMAPI.

Il cède ensuite la parole à son Vice-Président chargé des Finances qui a fait la synthèse de ses analyses financières et des perspectives d'évolution tant des dépenses que des recettes. Il propose de revenir en détails sur ses tableaux et de les communiquer lors de la réunion de travail prévue le 8 mars 2021 à 18 heures.

## Budgets Annexes :

### Ordures Ménagères :

Ce budget permet de faire face aux dépenses d'investissement qui sont envisagées en déchèteries et en collecte sélective tout en garantissant le maintien des tarifs des redevances sur quelques années encore.

### Scolaire :

Ce budget est reflet des dépenses que nous font remonter chaque Collectivité pour l'exploitation de son école. Le Président informe les Élus que, compte tenu de la charge et de la complexité du travail, que génère ce transfert de compétence, il propose d'imputer 2 % de frais de gestion sur la base des dépenses de fonctionnement scolaires N-1 de chaque Collectivité.

### Zone d'Activités de Wilwisheim :

Nous espérons terminer la viabilisation de ce projet pour l'automne.

Les premières ventes seront donc vraisemblablement conclues avant la fin de l'année.

### Zone d'Activités de Mittelhausen :

Il est envisagé de déposer le Permis Aménager au courant de l'année, en espérant un accord des Services de l'État pour démarrer l'opération vers l'hiver prochain, malgré un contexte de plus en plus difficile pour une telle opération.

## Le Conseil Communautaire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2312-1 ;

**Considérant** qu'un débat sur les orientations générales du budget est obligatoire dans les EPCI comprenant au moins une Commune de plus de 3 500 habitants ;

**Considérant** que ce débat permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront inscrites dans le cadre du budget primitif ;

**Considérant** que le débat doit se tenir dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif ;

## Et après en avoir délibéré,

- **DONNE ACTE** à son Président du débat d'orientation budgétaire pour la préparation des budgets 2021.

Suivent les signatures au registre  
de tous les membres présents.  
Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire le **04 MARS 2021**



Le Président



Date de la convocation vendredi 19 février 2021

DCC 815/02/2021

**Extrait des délibérations du  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du jeudi 25 février 2021**

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président

Élus : 38 - En fonction : 38 - Présents/représentés : 38

**Présents ou représentés 38**

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, RODRIGUEZ Nicolas, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, OSTER Patrick (suppléant de INGWILLER Bernard), PFISTER Georges, MEYER-GARCIA Michèle, LUTZ Christophe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, LEHMANN Marie-Paule, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, HATT René, STEINMETZ Gilbert (suppléant de ADAM Raphaël), FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc

**Dont pouvoirs 06**

HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), DETTLING Philippe (à KRAEHN-DURR Carine), GILLIG Anne (à KAUFFMANN Jean-Luc), RIEHL Bernard (à ERNEWEIN Véronique), WENDLING Marc (à ECKART Jean-Luc), KOESSLER Michèle (à ECKART Jean-Luc)

**Absents excusés 00**

**Secrétaire de séance** M. PFISTER Georges, Maire de Hochfelden

7. Finances Locales

7.1 - Décisions budgétaires

**Vote du Budget Annexe 2021 « Ordures Ménagères »**

Le Vice-Président en charge des Ordures Ménagères soumet aux Élus le **Budget Annexe des Ordures Ménagères 2021**, avec à l'appui, tous les documents propres à justifier les propositions.

**Le Conseil de Communauté, après avoir pris connaissance des investissements à réaliser en 2021 et après en avoir délibéré,**

- **ARRÊTE**, pour 2021, le **Budget Annexe des Ordures Ménagères** de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses : 1 975 149,65 €

Recettes : 1 975 149,65 €

Section d'investissement

Dépenses : 1 465 578,10 €

Recettes : 1 465 578,10 €

**Vote à l'unanimité**

Suivent les signatures au registre  
de tous les membres présents.

Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire le **04 MARS 2021**

Le Président





Date de la convocation vendredi 19 février 2021

DCC 816/02/2021

**Extrait des délibérations du  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du jeudi 25 février 2021**

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président

Élus : 38 - En fonction : 38 - Présents/représentés : 38

**Présents ou représentés 38**

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, RODRIGUEZ Nicolas, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, OSTER Patrick (suppléant de INGWILLER Bernard), PFISTER Georges, MEYER-GARCIA Michèle, LUTZ Christophe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, LEHMANN Marie-Paule, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, HATT René, STEINMETZ Gilbert (suppléant de ADAM Raphaël), FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc

**Dont pouvoirs 06**

HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), DETTLING Philippe (à KRAEHN-DURR Carine), GILLIG Anne (à KAUFFMANN Jean-Luc), RIEHL Bernard (à ERNEWEIN Véronique), WENDLING Marc (à ECKART Jean-Luc), KOESSLER Michèle (à ECKART Jean-Luc)

**Absents excusés 00**

**Secrétaire de séance** M. PFISTER Georges, Maire de Hochfelden

7. Finances Locales

7.1 - Décisions budgétaires

**Vote du Budget Annexe 2021 « Scolaire »**

Pour une question de clarté et de transparence des comptes et en accord avec la Perception, il a été convenu d'établir un Budget annexe « Compétence Scolaire » suite à la prise de compétence au 1er janvier 2019. La Communauté de Communes du Pays de la Zorn a ainsi créé dans ce budget un service par Commune qui retrace fidèlement les dépenses et les recettes de chaque Collectivité pour le fonctionnement de leur école.

Le Président fait ensuite lecture du projet de budget annexe pour l'exercice 2021. Il donne à cet effet toutes les explications nécessaires tant en dépenses qu'en recettes.

Après cet exposé, le Président soumet le projet de **Budget annexe « Service Scolaire » 2021** à l'Assemblée.

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- **ARRÊTE**, pour 2021, le **Budget annexe « Service Scolaire »** de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses : 1 411 291 €

Recettes : 1 411 291 €

Section d'investissement

Dépenses : 949 816,64 €

Recettes : 949 816,64 €

**Vote à l'unanimité**

Suivent les signatures au registre  
de tous les membres présents.

Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire le **04 MARS 2021**

Le Président





Date de la convocation vendredi 19 février 2021

DCC 817/02/2021

**Extrait des délibérations du  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du jeudi 25 février 2021**

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président

Élus : 38 - En fonction : 38 - Présents/représentés : 38

**Présents ou représentés 38**

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, RODRIGUEZ Nicolas, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, OSTER Patrick (suppléant de INGWILLER Bernard), PFISTER Georges, MEYER-GARCIA Michèle, LUTZ Christophe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, LEHMANN Marie-Paule, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, HATT René, STEINMETZ Gilbert (suppléant de ADAM Raphaël), FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc

**Dont pouvoirs 06**

HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), DETTLING Philippe (à KRAEHN-DURR Carine), GILLIG Anne (à KAUFFMANN Jean-Luc), RIEHL Bernard (à ERNEWEIN Véronique), WENDLING Marc (à ECKART Jean-Luc), KOESSLER Michèle (à ECKART Jean-Luc)

**Absents excusés 00**

**Secrétaire de séance** M. PFISTER Georges, Maire de Hochfelden

7. Finances Locales

7.1 - Décisions budgétaires

**Vote du Budget Annexe 2021 « Zone d'Activités de Wilwisheim »**

Le Président soumet aux Élus le **Budget Annexe 2021 « Zone d'Activités de Wilwisheim »** avec à l'appui, tous les documents propres à justifier les propositions.

**Le Conseil de Communauté, après avoir pris connaissance des investissements à réaliser en 2021 et après en avoir délibéré,**

- **ARRÊTE**, pour 2021, le **Budget Annexe 2021 « Zone d'Activités de Wilwisheim »** de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses : 1 232 710 €

Recettes : 1 232 710 €

Section d'investissement

Dépenses : 983 751,58 €

Recettes : 983 751,58 €

**Vote à l'unanimité**

Suivent les signatures au registre  
de tous les membres présents.

Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire le **04 MARS 2021**

Le Président

Date de la convocation vendredi 19 février 2021

**DCC 818/02/2021B**

**ANNULE ET REMPLACE  
DCC 818/02/2021  
ENVOYEE LE 04/03/2021**

**Extrait des délibérations du  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du jeudi 25 février 2021**

Sous la présidence de Monsieur Bernard  
FREUND, Président

Élus : 38 - En fonction : 38 - Présents/représentés : 38

**Présents ou représentés 38**

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, RODRIGUEZ Nicolas, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, OSTER Patrick (suppléant de INGWILLER Bernard), PFISTER Georges, MEYER-GARCIA Michèle, LUTZ Christophe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, LEHMANN Marie-Paule, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, HATT René, STEINMETZ Gilbert (suppléant de ADAM Raphaël), FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc

**Dont pouvoirs 06**

HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), DETTLING Philippe (à KRAEHN-DURR Carine), GILLIG Anne (à KAUFFMANN Jean-Luc), RIEHL Bernard (à ERNEWEIN Véronique), WENDLING Marc (à ECKART Jean-Luc), KOESSLER Michèle (à ECKART Jean-Luc)

**Absents excusés 00**

**Secrétaire de séance** M. PFISTER Georges, Maire de Hochfelden

**7. Finances Locales**

**7.1 - Décisions budgétaires**

**Vote du Budget Annexe 2021 « Zone d'Activités de Mittelhausen »**

Le Président soumet aux Élus le **Budget Annexe 2021 « Zone d'Activités de Mittelhausen »** avec à l'appui, tous les documents propres à justifier les propositions.

**Le Conseil de Communauté, après avoir pris connaissance des investissements à réaliser en 2021 et après en avoir délibéré,**

- **ARRÊTE**, pour 2021, le **Budget Annexe 2021 « Zone d'Activités de Mittelhausen »** de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses : **490 792 €**

Recettes : **490 792 €**

Section d'investissement

Dépenses : **489 364 €**

Recettes : **489 364 €**

**Vote à l'unanimité**

Suivent les signatures au registre  
de tous les membres présents.

Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire le **09 MARS 2021**

Le Président





Date de la convocation vendredi 19 février 2021

DCC 819/02/2021

## Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 25 février 2021

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président  
Élus : 38 - En fonction : 38 - Présents/représentés : 38

**Présents ou représentés 38**

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, RODRIGUEZ Nicolas, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, OSTER Patrick (suppléant de INGWILLER Bernard), PFISTER Georges, MEYER-GARCIA Michèle, LUTZ Christophe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, LEHMANN Marie-Paule, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, HATT René, STEINMETZ Gilbert (suppléant de ADAM Raphaël), FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc

**Dont pouvoirs 06**

HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), DETTLING Philippe (à KRAEHN-DURR Carine), GILLIG Anne (à KAUFFMANN Jean-Luc), RIEHL Bernard (à ERNEWEIN Véronique), WENDLING Marc (à ECKART Jean-Luc), KOESSLER Michèle (à ECKART Jean-Luc)

**Absents excusés 00**

**Secrétaire de séance** M. PFISTER Georges, Maire de Hochfelden

### 8. Domaines de compétences

#### 8.7 Transports

### Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) : prise de compétence

#### Le Conseil Communautaire,

VU l'arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2018, définissant les statuts de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 5211-17 et L. 5211-5 ;

VU la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités et notamment son article 8 tel que modifié par l'ordonnance n° 2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 ;

**Considérant** les diverses réunions d'information tenues tant au siège de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn qu'en visioconférence pour éclairer les Élus sur les modalités d'application de cette Loi ;

**Considérant** que la Région Grand Est restera Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) en particulier des transports scolaires ;

**Considérant** qu'il est préférable pour un EPCI de rester compétent sur l'organisation de la mobilité sur son propre territoire ;

**Considérant** que quelle que soit la décision, toute Commune perdra la compétence « Autorité Organisatrice de Mobilité ».

#### Et après en avoir délibéré,

- **DÉCIDE DE TRANSFÉRER** la compétence **ORGANISATION DE LA MOBILITÉ** à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.

- **DE NE PAS DEMANDER**, pour le moment, à se substituer à la Région dans l'exécution des services réguliers de transport public, des services à la demande de transport public et des services de transport scolaire que la région assure actuellement dans le ressort de son périmètre ; la communauté de communes conserve cependant la capacité de se faire transférer ces services à l'avenir conformément aux dispositions de l'article L. 3111-5 du Code des Transports.
  
- **DEMANDE** aux Communes membres de l'intercommunalité de se prononcer favorablement sur cette prise de compétence dans un délai de trois mois suivant la présence notification.

**31 votes pour**

**3 votes contre (Nicolas RODRIGUEZ, Jérôme GUERREIRO, Daniel LENGENFELDER)**

**4 abstentions (Mathieu LANG, Patrick OSTER, Laurence VOLLMAR, Pascal WICKER)**

Suivent les signatures au registre  
de tous les membres présents.

Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire le **04 MARS 2021**

Le Président



The image shows a circular official stamp of the 'Communauté de Communes du Pays de la Zorn' with 'HOCHFELDEN 67270' in the center. A handwritten signature is written over the stamp.





Date de la convocation vendredi 19 février 2021

DCC 820/02/2021

**Extrait des délibérations du  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du jeudi 25 février 2021**

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président

Élus : 38 - En fonction : 38 - Présents/représentés : 38

**Présents ou représentés 38**

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, RODRIGUEZ Nicolas, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, OSTER Patrick (suppléant de INGWILLER Bernard), PFISTER Georges, MEYER-GARCIA Michèle, LUTZ Christophe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, LEHMANN Marie-Paule, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, HATT René, STEINMETZ Gilbert (suppléant de ADAM Raphaël), FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc

**Dont pouvoirs 06**

HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), DETTLING Philippe (à KRAEHN-DURR Carine), GILLIG Anne (à KAUFFMANN Jean-Luc), RIEHL Bernard (à ERNEWEIN Véronique), WENDLING Marc (à ECKART Jean-Luc), KOESSLER Michèle (à ECKART Jean-Luc)

**Absents excusés 00**

**Secrétaire de séance** M. PFISTER Georges, Maire de Hochfelden

1. Commande publique

1.6 Maîtrise d'oeuvre

**Centre Aquatique Atoo-o : mission de Maîtrise d'Œuvre pour la coordination des travaux de mise en conformité règlementaire et de performance résultants des préconisations de l'Audit Technique réalisé par le Bureau d'Études R Agence**

Le Président rappelle que, par délibération du 27 août 2020, le Conseil Communautaire avait confié une mission de « diagnostic technique » au Bureau R Agence sis Lyon pour un montant de 14 000 € HT. Les conclusions de ce Bureau d'études, qui ont été communiquées à chaque Élu, révèlent que des travaux sont indispensables pour maintenir à niveau les installations techniques et énergétiques

Pour poursuivre l'élaboration de ce programme d'investissement et garantir la pérennité de l'établissement de bain, il est indispensable que la Communauté de Communes se fasse accompagner par un Bureau spécialisé dans le domaine des piscines pour d'une part, définir les priorités d'action et d'autre part, rédiger des cahiers des charges par lot pour lancer une procédure d'appel d'offres.

À cet effet, le Bureau d'Études R Agence a été re-sollicité pour effectuer une mission de maîtrise d'oeuvre jusqu'à la réception définitive des travaux.

L'offre de R Agence se résume ainsi comme suit :

- Phase études et consultations des entreprises : 16 000 € HT
- Suivi de chantier : 15 000 € HT
- Réception des ouvrages : 4 800 € HT
- Ordonnancement, Pilotage, Coordination (OPC) : 4 000 € HT

Soit un montant total de 39 800 € HT

**Le Conseil Communautaire,**

VU la délibération du Conseil Communautaire du 27 août 2020 confiant au Bureau d'Études R AGENCE sis 24 avenue Joannès Masset 69009 Lyon, la réalisation d'un audit technique du Centre Aquatique Atoo-o ;

**Considérant** les conclusions et les anomalies relevées dans l'Étude diagnostic ;

**Considérant** les défauts de fonctionnement relevés tant par le Service technique, que les Maîtres-Nageurs du Centre Aquatique ;

**Et après en avoir délibéré,**

- **DÉCIDE** d'attribuer le marché de Maîtrise d'œuvre pour la coordination des travaux de mise en conformité règlementaire et de performance du Centre Aquatique Atoo-o au Bureau d'Études **R AGENCE** sis **24 avenue Joannès Masset 69009 Lyon**.
- **APPROUVE** cette mission pour un montant de **39 800 € HT**.
- **DÉCIDE** de lancer une procédure d'appel d'offres.
- **SOLLICITE** les aides financières tant de l'État que de la Région dans le cadre des travaux d'isolation et de réduction de la consommation énergétique.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à cette mission.

**Vote à l'unanimité**

Suivent les signatures au registre  
de tous les membres présents.

Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire le **04 MARS 2021**

Le Président



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Hornel", written over the official stamp.



Date de la convocation vendredi 19 février 2021

DCC 821/02/2021

## Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 25 février 2021

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président  
Élus : 38 - En fonction : 38 - Présents/représentés : 38

**Présents ou représentés 38**

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, RODRIGUEZ Nicolas, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, OSTER Patrick (suppléant de INGWILLER Bernard), PFISTER Georges, MEYER-GARCIA Michèle, LUTZ Christophe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, LEHMANN Marie-Paule, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, HATT René, STEINMETZ Gilbert (suppléant de ADAM Raphaël), FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc

**Dont pouvoirs 06**

HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), DETTLING Philippe (à KRAEHN-DURR Carine), GILLIG Anne (à KAUFFMANN Jean-Luc), RIEHL Bernard (à ERNEWEIN Véronique), WENDLING Marc (à ECKART Jean-Luc), KOESSLER Michèle (à ECKART Jean-Luc)

**Absents excusés 00**

**Secrétaire de séance** M. PFISTER Georges, Maire de Hochfelden

1. Commande publique

1.4 Autres contrats

### Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la passation d'un marché public de mise en place d'un système de gestion des biodéchets

Le Vice-Président en charge des Ordures Ménagères rappelle que le contrat et les avenants que nous avons à ce jour avec la société SCHROLL pour la collecte des biodéchets expirent le 30 juin 2021.

Les Élus de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn ont décidé de poursuivre ce programme de réduction et de valorisation des déchets.

Les orientations en matière de collecte et de traitement de ces biodéchets sont en constante évolution et nous obligent en conséquence à adapter le nouveau contrat à intervenir à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

À cet effet, la Communauté de Communes souhaite s'appuyer sur une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) car l'appel d'offres nécessite la rédaction d'un cahier des charges complexe et évolutif.

**Le Conseil Communautaire,**

VU l'avis favorable de la Commission Environnement réunie en date du 24 février 2021 ;

**Considérant** que le Bureau d'étude AUSTRAL avait déjà accompagné la Communauté de Communes pour la mise en place de la Redevance Incitative, de la rédaction du marché pour la collecte des Ordures ménagères et de l'exploitation des déchèteries et que ce Bureau avait donné entière satisfaction.

**Et après en avoir délibéré,**

- **RETIENT** l'offre du **Bureau d'Études AUSTRAL Ingénierie & Environnement** sis 37 Boulevard Alfred Wallach 68100 Mulhouse pour l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la passation d'un marché public de mise en place d'un système des biodéchets.

➤ **APPROUVE** cette mission pour un montant de **5 362,50 € HT**, qui se décompose comme suit :

- Phase 1 : Conception des DCE 2 475,00 € HT
- Phase 2 : Assistance consultation et choix des candidats 1 925,00 € HT
- Phase 3 : Mise au point et attribution des marchés 962,50 € HT

➤ **AUTORISE** le Président à signer le marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage ainsi que les pièces annexes.

➤ **AUTORISE** le Président à lancer la procédure de consultation et d'appel d'offres.

**Vote à l'unanimité**

Suivent les signatures au registre  
de tous les membres présents.

Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire le **04 MARS 2021**

Le Président



The image shows a circular official stamp of the 'Communauté de Communes du Pays de Hochfelden 67270'. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE HOCHFELDEN' around the perimeter and 'HOCHFELDEN 67270' in the center. A handwritten signature is written over the stamp.



Date de la convocation vendredi 19 février 2021

DCC 822/02/2021

## Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 25 février 2021

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président  
Élus : 38 - En fonction : 38 - Présents/représentés : 38

**Présents ou représentés 38**

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, RODRIGUEZ Nicolas, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, OSTER Patrick (suppléant de INGWILLER Bernard), PFISTER Georges, MEYER-GARCIA Michèle, LUTZ Christophe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, LEHMANN Marie-Paule, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, HATT René, STEINMETZ Gilbert (suppléant de ADAM Raphaël), FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc

**Dont pouvoirs 06**

HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), DETTLING Philippe (à KRAEHN-DURR Carine), GILLIG Anne (à KAUFFMANN Jean-Luc), RIEHL Bernard (à ERNEWEIN Véronique), WENDLING Marc (à ECKART Jean-Luc), KOESSLER Michèle (à ECKART Jean-Luc)

**Absents excusés 00**

**Secrétaire de séance** M. PFISTER Georges, Maire de Hochfelden

#### 4. Fonction Publique

##### 4.1 Personnel titulaire et stagiaires de la FPT

### **Création d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) Principal 2<sup>ème</sup> classe à temps complet affecté au Groupe Scolaire intercommunal La Décapole à Wickersheim**

Madame Valérie SCHMITT, Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) au Groupe Scolaire intercommunal La Décapole à Wickersheim depuis le 6 juin 2017 est en contrat aidé de droit privé jusqu'au 5 avril 2021.

Avec sa Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), elle peut bénéficier d'un contrat dit « *article 38* » d'une durée d'un an qui fait office d'année de stagiairisation.

Il est donc proposé de créer un poste d'ATSEM Principal 2<sup>ème</sup> classe à temps complet affecté au Groupe Scolaire intercommunal La Décapole à Wickersheim à compter du 6 avril 2021.

#### **Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,**

- **DÉCIDE** la création d'un emploi permanent d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) Principal 2<sup>ème</sup> classe à temps complet affecté au Groupe Scolaire intercommunal La Décapole à Wickersheim, à compter du 6 avril 2021.
- **FIXE** la rémunération de ce poste conformément au statut de la Fonction Publique Territoriale.
- **DIT** que cet agent bénéficiera des primes et avantages consentis au personnel à discrétion du Président.
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces administratives nécessaires à la création de ce poste.

➤ AJUSTE le tableau des effectifs de la Collectivité.

**Vote à l'unanimité**

Suivent les signatures au registre  
de tous les membres présents.  
Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire le **04 MARS 2021**



Le Président



Date de la convocation vendredi 19 février 2021

DCC 823/02/2021

**Extrait des délibérations du  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du jeudi 25 février 2021**

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président

Élus : 38 - En fonction : 38 - Présents/représentés : 38

**Présents ou représentés 38**

SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, RODRIGUEZ Nicolas, LANG Mathieu, HAMMANN Jean-Georges, OSTER Patrick (suppléant de INGWILLER Bernard), PFISTER Georges, MEYER-GARCIA Michèle, LUTZ Christophe, VOLLMAR Laurence, KRAEHN-DURR Carine, ENGER Jean-Luc, BRAUN Cécile, KAUFFMANN Jean-Luc, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, LEHMANN Marie-Paule, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, HATT René, STEINMETZ Gilbert (suppléant de ADAM Raphaël), FREUND Bernard, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc

**Dont pouvoirs 06**

HIPP Alain (à SCHOLLER Manuela), DETTLING Philippe (à KRAEHN-DURR Carine), GILLIG Anne (à KAUFFMANN Jean-Luc), RIEHL Bernard (à ERNEWEIN Véronique), WENDLING Marc (à ECKART Jean-Luc), KOESSLER Michèle (à ECKART Jean-Luc)

**Absents excusés 00**

**Secrétaire de séance** M. PFISTER Georges, Maire de Hochfelden

7. Finances Locales

7.10 Divers

**Redevance incitative : ristourne aux usagers**

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn a obtenu de bons résultats de tri en 2020.

Pour gratifier les usagers de leurs efforts, la Commission Environnement, réunie le 24 février 2021, propose une ristourne sur les factures du 1<sup>er</sup> semestre 2021.

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- **APPROUVE** la ristourne exceptionnelle en 2021 aux usagers sur leur facture du 1<sup>er</sup> semestre 2021.
- **FIXE** le montant des ristournes selon les modalités suivantes :
  - **24,50 €** de remise sur les parts fixes de 133 €
  - **43,50 €** de remise sur les parts fixes de 237 €
  - **74,00 €** de remise sur les parts fixes de 380 €
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents administratifs et comptables nécessaires pour la mise en œuvre de la ristourne.

**Vote à l'unanimité**

Suivent les signatures au registre  
de tous les membres présents.  
Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire le **04 MARS 2021**

Le Président

